



N° de résolution
ou annotation

1268^{ÈME} SESSION

Municipalité de Laurier-Station

PROVINCE DE QUÉBEC CORPORATION MUNICIPALE DU VILLAGE DE LAURIER-STATION COMTÉ DE LOTBINIÈRE

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2022

À une séance extraordinaire tenue le 19 décembre 2022, à 19h, tenue à salle du conseil située au 364 rue Saint-Joseph à la salle La Chapelle, à Laurier-Station, étaient présents :

Mme Huguette Charest, Mairesse

M. William Arsenault, conseiller no.1
Mme Jessika Daigle, conseillère no.2
Mme Suzanne Croteau, conseillère no.3
M. Ghislain Beaulieu, conseiller no.5
M. Denis Pérusse, conseiller no.6

Est absent :

M. Marc Legros, conseiller no.4

Est présent :

M. Stéphane Dion / directeur général et greffier-trésorier

La séance est ouverte à 19h par madame Huguette Charest, mairesse, qui souhaite la bienvenue aux membres.

NO: 0348-22

1. VALIDATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Croteau, appuyé par monsieur le conseiller Denis Pérusse, et résolu à l'unanimité que :

- L'AVIS de convocation a été signifié à tous les membres du conseil, conformément à l'article 152 du Code municipal, L.R.Q. c. C-27.1, et constat unanime est fait par tous les membres;
- LES membres considèrent l'avis de convocation bon et valable.

ADOPTÉE

NO: 0349-22

2. ADOPTION DE L'ODRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller William Arsenault, appuyé par monsieur le conseiller Denis Pérusse, et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit et est adopté.

ADOPTÉE

3. ADMINISTRATION

NO: 0350-22

ADOPTION / PRÉVISIONS BUDGETAIRES 2023

ATTENDU QUE la municipalité de Laurier-Station doit adopter des prévisions budgétaires pour l'année financière 2023 présentant des revenus aux moins égaux aux dépenses qui y figurent ;



N° de résolution
ou annotation

Municipalité de Laurier-Station

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires 2023 sont déposées aux membres du conseil, le tableau qui suit présentant un résumé du document ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Beaulieu, appuyé par madame la conseillère Suzanne Croteau, et résolu à l'unanimité ;

- QUE les prévisions budgétaires 2023 soient approuvées telles que déposées et expliquées par monsieur Stéphane Dion, directeur général et greffier-trésorier.

ADOPTÉE

REVENUS	Budget 2023
<i>Taxes</i>	
Taxes sur la valeur foncière	2 849 460
Taxes sur les services municipaux	1 301 798
<i>Tenant lieu de taxes</i>	
Tenant lieu de taxes	147 750
<i>Services rendus</i>	
Admin. + loc. salles	61 587
Service incendie	27 135
Vente de bacs	0
Collecte vidanges	36 044
Collecte récup.	32 386
Collecte compost	18 887
Urbanisme	5 350
Loisirs	244 240
<i>Autres revenus</i>	
Imposition de droits	110 000
Amendes et pénalités	8 000
Intérêts	13 000
Transferts de droits (incl. Recyc-Qc)	90 000
Subventions et redevances attendues	514 085
Excédent fonctionnement affecté	512 848
Total revenus	5 972 570

DÉPENSES	Budget 2023
<i>Administration générale</i>	
Conseil	98 256
Application de la loi	13 000
Gestion financière et administrative	470 324
Greffe	0
Évaluation	62 297
Gestion du personnel	5 000
Administration générale autres	113 377
<i>Sécurité publique</i>	



N° de résolution
ou annotation

Municipalité de Laurier-Station

Police	248 552
Sécurité incendie	218 557
Sécurité civile	21 431
Sécurité publique autres	1 700
<i>Transport</i>	
Voirie municipale	402 387
Enlèvement de la neige	280 220
Éclairage des rues	26 000
Circulation et stationnement	1 000
Transport en commun	7 035
Transport collectif autres	5 275
<i>Hygiène du milieu</i>	
Approvisionnement/traitement de l'eau	829 960
Réseau de distribution de l'eau	236 065
Traitement des eaux usées	292 202
Réseaux d'égout	73 710
Collecte et transport déchets	155 323
Élimination déchets	157 154
Collecte et transport recyclage	54 861
Collecte et transport compost	30 042
Vidanges fosses septiques	80
<i>Santé et bien-être</i>	
Logement social	2 000
<i>Aménagement, urbanisme et dév.</i>	
Aménagement, urbanisme et zonage	120 074
Industries et commerces	7 974
Prom. urbanisme et développement	14 382
<i>Loisirs et activités culturelles</i>	
Centre communautaire	27 000
Patinoire	7 240
Complexe récréatif, piscine et ccp	623 382
Parcs et terrains de jeux	137 240
Loisirs autres	10 200
Bibliothèque	32 337
Activités culturelles autres	79 962
<i>Frais de financement</i>	
Intérêts	412 555
Autres frais	0
Capital sur emprunts	383 200
Activités de financement	311 216
Total dépenses	5 972 570
GRAND TOTAL	0



NO: 0351-22

N° de résolution
ou annotation

Municipalité de Laurier-Station

ADOPTION / PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

ATTENDU QUE le conseil a procédé à l'étude du programme triennal des immobilisations de la municipalité et qu'il considère qu'il est représentatif de l'évolution des dépenses de la municipalité au chapitre des immobilisations pour les trois (3) prochaines années ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Jessika Daigle, appuyé par monsieur le conseiller William Arsenault, et résolu à l'unanimité ;

- QUE le programme triennal des immobilisations 2023-2024-2025 de la municipalité de Laurier-Station tel qu'il apparaît ci-bas soit adopté.

ADOPTÉE

PROJETS	Coût		
	2023	2024	2025
TRANSPORT			
VOIRIE			
Traverse Piétonnière (2 traverses coin st-Joseph-Chapelle et coin St-Joseph-Bergeron)		14 000 \$	
Indicateur de vitesse (2)		13 000 \$	
Signalisation rue St-Joseph	25 000 \$		
Camionnette	56 000 \$		
Fourgonnette utilitaire (déplacement d'outils/matériaux pour réparation de bâtiments)	63 000 \$		
Tracteur et souffleur			100 000 \$
HYGIÈNE DU MILIEU			
AQUEDUC ET ÉGOUT			
Réfection rue Jean XXIII	1 900 000 \$		
Rue Beaudry - Plan et devis	40 000 \$	1 900 000 \$	
Rue Beaudry - Mandat géotechnique	50 000 \$		
Réfection Trépanier 75 mètres et Demers 75 mètres (plan et devis, étude géotechnique)	30 000 \$		
Réfection Trépanier 75 mètres et Demers 75 mètres	490 000 \$		
Rue St-André : distance 845 mètres			à venir
Rue de la Seigneurie : distance 989 mètres (350 mètres sans service)			à venir
Rue de la Station intersection des Érables et limite de St-Flavien : distance 1 727 mètres (460 mètres sans service)			à venir
Rue Olivier : distance 2012 mètres			à venir
Rue des Bouleaux : distance 115 mètres			à venir
Poste pompage PP3 rue Laroche	445 540 \$		
LOISIRS			
PISCINE			
Tremplin		35 324 \$	
Nouvelle plateforme			28 976 \$
CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE			
Équipement (poids, barre, etc.)	6 390 \$		
Lumières DEL	5 000 \$		
Vestiaires	230 000 \$		
Réaménagement de l'entrée du centre de conditionnement	8 000 \$		



N° de résolution
ou annotation

Municipalité de Laurier-Station

Miroir antichoc (sur mesure, pose inclus)	8 000 \$		
Recouvrement de sol (rouleaux de caoutchouc)	5 000 \$		
GYMNASÉ			
Plancher et lignage			125 000 \$
Panier de basketball motorisé			24 000 \$
Filets et poteaux de pickleball		2 500 \$	
Renouvellement de matériel (corde à danser, ballons, etc.)	2 000 \$		
Revêtements murs acoustiques			10 000 \$
Air-climatisé			25 000 \$
CONCIERGERIE			
Laveuse et sècheuse au sous-sol		2 000 \$	
Autorécreuse pour planchers	7 160 \$		
AUTRES			
Lumières DEL baseball	34 400 \$		
Pumptrack	125 000 \$		
Jeux d'eau		200 000 \$	
Skatepark			125 000 \$
Estrades en aluminium (2 par année)	4 500 \$	4 500 \$	4 500 \$
Sièges parent-enfant (2) au parc des Alliances		5 000 \$	
Tables à pique-nique (4)	2 000 \$		
Terrain de tennis	350 000 \$		
Chalet des loisirs (prog. technique 2023 + réalisation 2024)	25 000 \$	\$\$\$	
URBANISME			
Stationnement CLSC	250 000 \$		
Parc rue Lemay	150 000 \$		
Programme de gestion des actifs municipaux	63 000 \$		
Plan d'intervention	122 335 \$		
Complexe municipal		30 000 \$	
Total	4 497 325 \$	2 206 324 \$	442 476 \$

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est formulée.

NO: 0352-22


LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pérusse, appuyé par madame la conseillère Suzanne Croteau et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée à 19h10.

ADOPTÉE

Je, Huguette Charest, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.


Huguette Charest
Mairesse


Stéphane Dion
directeur général et greffier-trésorier